

Liens utiles dans votre démarche d'adressage

Cadre juridique

[Loi 3DS](#)

[Décret d'application de la loi 3DS](#)

Etat des lieux des adresses dans ma commune

- Pensez à travailler avec votre tableau de classement des voies existantes sur votre commune
- Regarder si votre commune a déjà une BAL, combien d'adresses sont dans la BAN, combien d'adresses sont certifiées, etc :
<https://adresse.data.gouv.fr/#rechercher-une-commune>
- Regarder dans le détail (sur une carte) les adresses qui existent dans la BAN pour ma commune : <https://adresse.data.gouv.fr/>
- Faire un diagnostic de la qualité de l'adressage dans votre commune (erreurs, adresses manquantes, cas particuliers...), y compris pour les établissements accueillant du public

Les outils nationaux

- Possibilité de créer/modifier sa BAL avec l'outil national [Mes Adresses](#)
- Autres outils pour utilisateurs avancés, prestataires ou plus grosses collectivités : [dépôt de csv \(au format BAL\)](#) , [les différentes API](#)

La documentation qui peut vous aider

- [Guide des bonnes pratiques de l'adressage](#)
⇒ Vous explique les erreurs à ne pas commettre, contient également des modèles de délibération de dénomination de voie, d'arrêté municipal pour la numérotation des voies, ou encore de courrier à envoyer aux administrés
- [Guide de l'outil Mes Adresses](#) et [tutoriels vidéos](#) du même outil
- [Webinaires nationaux](#) (mensuel pour les communes)
- [Page du site du CRAIG sur l'adressage](#)
- [Témoignages de communes ou d'organismes sur l'adressage](#)